Le dernier siècle de l'état juif

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger**

Band (Jahr): **5 (1872)**

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

profité. D'ailleurs l'hellénisme a frayé la route au christianisme. Reste à savoir s'il a eu quelque influence sur l'avenir du judaïsme. Il y avait toujours un commerce actif entre les Juifs alexandrins et la mère-patrie. La famille de Boèthe, revêtue par Hérode de la dignité pontificale, était d'origine alexandrine. Plusieurs hellénistes s'étaient établis à Jérusalem (Act. 2:5, 9-11); les Cyrénéens et les Alexandrins y avaient une synagogue à eux. (Act. 6:9.) Le judaïsme en Palestine suivit pourtant en général son propre chemin, et ne subit point d'influence directe de l'hellénisme, dont il se méfiait même. L'opinion que l'essénisme doit son origine à la secte des thérapeutes en Egypte est, d'après M. Kuenen, insoutenable. Cette secte n'est mentionnée nulle part ailleurs que dans un écrit faussement attribué à Philon, sur « la vie contemplative, » lequel date probablement du IIIe siècle de notre ère et qui dépeint non pas une association ascétique réelle, mais l'idéal d'une telle association, dont les différents traits sont empruntés aux différentes formes de l'ascétisme[1]. L'hellénisme, sorte de compromis entre le judaïsme et la philosophie grecque, portait les germes de la dissolution en lui; d'un caractère artificiel, composé de différents éléments que ne liait point une nécessité intérieure, il n'était pas fondé dans la vie, et partant devait succomber.

CHAPITRE XII

Le dernier siècle de l'état juif.

Le règne d'Hérode surnommé le Grand (37-4 av. J.-C.) fut éclatant; il embellit Jérusalem de plusieurs manières, et substitua au temple de Zorobabel un édifice plus splendide. Il fit rebâtir Samarie, nommée dorénavant Sébaste, fonda Césarée et enrichit même des villes étrangères de gymnases, de théâtres, etc. Les Juifs cependant le haïssaient comme Iduméen, favori des Romains, vainqueur des Hasmonéens; froissés à chaque

[1] Cette thèse, à laquelle M. Kuenen consacre une longue note, est soutenue par Gratz : *Geschichte der Juden* III 463-66, 2me édition. Voir aussi Nicolas : *les Thérapeutes*, dans la *Revue de théologie*, 3e. série, VI : 25-42.

instant dans leurs convictions religieuses, ils étaient d'ailleurs scandalisés par les crimes domestiques du roi; son beau-frère Aristobule, sa femme Mariamne, sa belle-mère Alexandra, et trois de ses propres fils furent mis à mort par ses ordres. Après sa mort, son royaume fut partagé entre ses trois fils. Archelaüs reçut la Judée, Hérode Antipas la Galilée, Philippe le pays au delà du Jourdain. Archelaüs ayant été destitué (6 apr. J.-C.), la Judée devint partie intégrante de la province de Syrie et fut gouvernée d'abord par un fonctionnaire inférieur (procurator) qui résidait habituellement à Césarée, puis, après la révocation de Ponce Pilate (37), par les gouverneurs mêmes de Syrie. Après la mort de Caligula, Hérode Agrippe Ier, petit-fils d'Hérode le Grand, ayant reçu la tétrarchie de Philippe (37) et d'Hérode Antipas (40), fut chargé aussi du gouvernement de la Judée et élevé à la dignité royale. (41.) Son fils Agrippe II, chargé (53) du gouvernement du nord-est de la Palestine, ne put empêcher les événements terribles qui se préparaient de plus en plus. La guerre éclata enfin sous Gessius Florus, gouverneur de Syrie. (66.) D'abord victorieux, les Juifs divisés en plusieurs partis ne pouvaient pourtant pas résister aux armées de Vespasien et de Titus. Vers le milieu de l'an 70, Jérusalem était entourée de tous côtés; ce fut le 10 août que le temple fut brûlé; le 7 septembre le même sort frappa la haute ville sur la colline de Sion. Quoique la lutte se prolongeât encore quelque temps, la guerre était finie avec la chute de la ville et du temple.

Les événements politiques exercèrent une immense influence sur l'histoire religieuse de cette période. L'avénement d'Hérode au trône rendit nécessaires des modifications dans la dignité pontificale, unie jusqu'alors à la dignité royale. Hérode engagea le vieux Hyrcan II à se rendre de Babylone à Jérusalem; celui-ci cependant ne pouvant devenir grand sacrificateur à cause d'une mutilation (Ant. 14 : 13 § 10), Hérode donna cette dignité à Hananéel, prêtre à Babylone, qu'il destitua après un an. Dès lors, les souverains sacrificateurs, au nombre de 27, se suivirent rapidement. Ils ne vivaient que par la grâce du roi; et cependant ils conservaient encore quelque peu d'indépendance.

Le fait suivant le prouve. Hérode, après avoir épousé Mariamne (24 av. J.-C.), donna la dignité de souverain sacrificateur à son père, Simon, fils de Boèthe, qui avait demeuré auparavant à Alexandrie. C'est de ce Boèthe que dérive, d'après M. Kuenen, le nom de *Baithusim*, que le Talmud donne parfois aux adversaires des scribes, mais qu'il fait remonter à tort à un certain *Baithus*, disciple d'Antigone de Socho. (Environ 190 av. J.-C.) Il s'éleva donc du temps d'Hérode, à côté de l'ancienne noblesse sacerdotale des sadducéens, une nouvelle coterie de prêtres, nommés les *Boéthusiens*. Or il ne ressort ni des récits des évangiles sur les Hérodiens, qui, d'après M. Kuenen, sont probablement les mêmes que les Boéthusiens, ni de ceux du Talmud, qu'il y eût une hostilité entre ces deux partis. Au contraire le Talmud les identifie quelquefois. Ce fait prouve qu'Hérode en élevant ses créatures à la dignité de souverain sacrificateur ne réussit pas à verser un autre esprit dans la classe sacerdotale; l'esprit des sadducéens l'emporta toujours et s'assimila même les éléments étrangers.

Quels étaient dans cette période les rapports entre les sadducéens et les pharisiens? Les premiers se moquaient de l'observation exagérée des préceptes de la loi, telle que les pharisiens l'exigeaient. Voulant rehausser l'importance du service sacerdotal, ils relevaient les devoirs imposés au grand sacrificateur, tandis que les pharisiens ne voyaient dans le prêtre qu'un simple fonctionnaire et voulaient ôter au sacerdoce le caractère exclusif qui le distinguait du reste du peuple. Plusieurs points de controverse, en apparence fort minutieux, trouvent leur explication dans ce point de départ, par exemple ceux sur les frais des sacrifices quotidiens du matin et du soir, sur l'oblation offerte en même temps que l'offrande sanglante, sur la succession des cérémonies au jour des expiations, enfin sur le droit d'immoler l'agneau pascal le jour du sabbat, entre Hillel et les fils de Bathira. Des différends semblables se produisaient dans la juridiction. En général les sadducéens, se tenant exactement à la lettre de loi, étaient plus sévères que les pharisiens; quelquefois cependant ceux-ci, considérant l'intention de la loi, l'emportaient en sévérité. Il n'y avait pas cependant

entre eux de luttes de principes, de controverses sur l'autorité supérieure et décisive; les sadducéens, loin d'être des épicuriens plus qu'à moitié incrédules, se trouvaient essentiellement sur le même terrain que leurs adversaires. Le Sanhédrin était la lice où les deux partis se rencontraient; les pharisiens y remportaient presque toujours la victoire, appuyés qu'ils étaient par le peuple, et ils célébraient leurs triomphes par des fêtes annuelles.

Les récits de Flavius Josèphe sur les pharisiens, dont il ne distingue pas les scribes, sont obscurs et confus. Il ne mentionne pas même Hillel, confond Shammaï avec son prédécesseur Shémaja, et décrit le parti pharisien tantôt comme étant entièrement hostile à Hérode, tantôt comme lui étant, du moins en partie, passablement favorable. (Ant. 14 : 9 § 4, 15 : 1 § 10; 17 : 2 § 4.) Le fait est qu'il y avait parmi les pharisiens deux partis, dont le premier, le plus petit et le plus turbulent, s'efforçait, par tous les moyens, de secouer le joug d'Hérode, tandis que l'autre, absorbé dans l'étude de la loi, se retirait peu à peu du terrain politique. De là vient que l'histoire politique des Juifs, pendant ce dernier siècle, n'est presque pas traitée dans le Talmud. La dernière paire qui présida aux écoles des scribes, fut celle d'Hillel et de Shammaï, contemporains d'Hérode. Homme supérieur, d'une mansuétude parfois exagérée, Hillel renfermait toute la religion juive dans ce précepte: *Ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse, ne le faites pas aux autres*. Ses leçons ou proverbes, d'une forme frappante, témoignent en outre d'un profond sérieux et d'une large notion de la religion. Ses ordonnances, ajoutées petit à petit à la loi, avaient, sous le nom de tradition, force légale. Il en résultait premièrement que l'on était embarrassé chaque fois que le *halachah* (droit d'usage) ne donnait pas de préceptes pour tel ou tel cas, et en second lieu que quiconque pouvait se prévaloir de l'autorité des anciens docteurs, était en état de mettre fin à toute controverse. Or Hillel donna *sept règles* qui avaient toutes pour but de garantir aux scribes une plus grande liberté dans l'interprétation de la loi, mais qui ouvraient aussi une large porte à l'arbitraire et à la plus grande subtilité. — A côté de

lui se trouvait *Shammaï*, homme plus sévère, fidèle aux conceptions traditionnelles. Leurs écoles s'écartaient souvent l'une de l'autre dans l'interprétation de la loi ; mais leurs différends n'avaient pas d'influence réelle sur le développement religieux.

Ce furent les descendants d'Hillel, Siméon Ier, Gamaliel, connu par ses avis modérés (Act. 5 : 34 ; 22 : 3), et Siméon II, qui devinrent les chefs des scribes. Siméon II, aussi hostile à la politique ambiguë de Flavius Josèphe qu'à celle des Zélotes enragés, prit une part active à la guerre déclarée contre son gré. En général cependant, les scribes se retiraient toujours plus. Nous trouvons dans le Talmud « les 18 paroles » qui règlent le commerce des Juifs avec les païens et qui respirent un esprit fort hostile au paganisme. Elles datent de l'an 66, mais n'ont été reconnues comme loi que grâce aux instances violentes des disciples de Shammaï. Ceux-ci, en fait les plus faibles, mais les plus conséquents, votaient pour la séparation la plus absolue d'avec le paganisme, tandis que l'école d'Hillel, qui comptait la plupart des scribes, était plus indulgente. Ce n'était pas cependant l'amour pour la religion de leurs pères qui manquait à cette majorité. Au contraire ils s'efforçaient toujours plus de faire pénétrer dans le peuple la connaissance et l'amour de la loi. Leurs efforts réussirent. Deux fois de suite (25) le peuple, excité par les scribes, força Ponce Pilate d'enlever les profanations qu'il avait introduites en secret dans Jérusalem. (Philon, Leg. ad. Caj. § 38, Josèphe, Ant. 18 : 3 § 1 ; Bell. Jud. 2 : 9, § 2, 3.) De même, Caligula ayant ordonné de placer sa statue dans tous les temples (40), les Juifs, terrifiés, se rendirent par milliers à Ptolemaïs, auprès du gouverneur Pétrone, et le déterminèrent, par leurs instances communes, à renoncer à l'exécution de cet ordre. (Ant. 18 : 8 § 2-9 ; Bell. Jud. 2 : 10.) La nation juive était devenue fidèle à sa religion jusque dans la moëlle des os, sa religion était depuis longtemps inséparable de la vie nationale ; de là le respect que le peuple portait aux pharisiens. (Ant. 17 : 2 § 4 ; 18 : 2 § 4. Philip. 3 : 5 ; Act. 26 : 5.)

Le fait cependant que l'insurrection contre Rome fut désapprouvée par les scribes, prouve que leur influence n'était pas

absolue. Une grande partie du peuple y était soustraite; c'étaient ceux qui, désignés dans Math. 9: 36; 10 : 16, Marc 6 : 34; 15 : 24, sont nommés dans le Talmud les *ammé-ha-arez* (les peuples du pays), des juifs vivant en rapport avec les païens, des péagers employés des Romains, des gens d'une vie immorale, etc. On les regardait comme impurs; le dédain qu'on leur portait était augmenté par le fait que, grâce à l'idée qu'on s'était formée de la liberté morale de l'homme, on attribuait leur mauvaise conduite uniquement à leur mauvaise volonté; on les excluait de la société juive.

D'autres, tout en gardant un profond respect pour les scribes, ne marchaient pas sur leurs traces. On trouve déjà en l'an 47 avant J.-C. des traces d'opposition contre la domination étrangère. Sous le règne d'Hircan, Hérode, gouverneur de Galilée, tua un certain Ezéchias, désigné par Josèphe comme chef de brigands, mais qui, d'après ce qu'il nous raconte ensuite, n'était autre chose que le chef des avancés du parti rigoureusement national. Les scribes, tout en désapprouvant leur violence, condamnèrent hautement le meurtre, et prirent le parti de l'assassiné. (Ant. 14 : 9, § 2-4.) Sous le règne d'Hérode le peuple manifesta plus d'une fois d'une manière violente sa haine contre le roi. (Ant. 15 : 2 § 7; 3 § 3; 17 : 6 § 2-4; Bell. Jud. 1 : 33 § 2-4.) Les scribes condamnaient ces tumultes, mais ne pouvaient se prononcer fortement contre ceux qui en étaient les instigateurs. Ceux-ci, *les hommes de l'action*, entraînaient la grande masse du peuple. Les troubles redoublèrent après la mort d'Hérode. (Ant. 17 : 9 § 1-3.) Une bataille fut livrée entre les Juifs et les soldats romains. Judas, fils d'Ezéchias, pilla même le palais royal à Séphoris. (Ant. 17 : 10 § 2-5.) Ce fut le prélude de la guerre. Un fait, plus grave encore, fut la révolte de Judas en l'an 6 après J.-C., lors de l'incorporation de la Judée à la Syrie et de l'introduction du cens romain. (Ce cens fut introduit en Judée par Quirinius. Cependant, Luc (2 : 1) l'attribue à Cyrénius et le met quelques années plus tôt.) Une partie du peuple, suivant le conseil du souverain sacrificateur Joazar ben Boethus, s'y résigna. Mais Judas, appuyé par un

pharisien, Zadoc, appela le peuple aux armes, et forma, d'après Josèphe, un quatrième parti qui se caractérisait par son amour pour la liberté, et refusait de donner le titre de « Seigneur » à qui que ce soit en dehors de Dieu. Josèphe ne se sert pas encore du nom de Zélotes, mais il est probable que le parti lui-même choisit ce nom comme titre d'honneur. Or il n'est pas étonnant que les gens sincères, laissant aux scribes l'étude louable mais sèche de la loi, se joignissent à ce quatrième parti. Fruit de l'influence des scribes, le zélotisme prouvait que leurs efforts avaient réussi, mais aussi que leur direction ne suffisait plus.

La puissance croissante du zélotisme provoqua un nouvel élan des espérances messianiques. La période qui avait suivi la purification du temple (164 av. J.-C.) n'avait guère été favorable à la spéculation ni surtout à l'attente de la gloire à venir d'Israël. Si les pharisiens et les esséniens ne niaient pas comme les sadducéens l'immortalité personnelle, leur tendance n'en était pas moins dirigée vers la vie pratique et rien ne les portait à vivre avec leurs pensées dans les temps à venir. L'attente d'ailleurs de l'apparition du fils de David s'affaiblissait toujours plus. Passée sous silence dans les prophéties du second Esaïe et de ses contemporains, elle avait été ranimée tant soit peu par l'activité de Zorobabel; sa postérité cependant ne se maintenant pas à sa hauteur, rien ne rappela au peuple l'idée de la monarchie de David. Le fait enfin que Jean Hyrcan réalisa plusieurs traits attribués par les prophètes au fils de David, fit oublier l'entière réalisation de l'image qu'ils en avaient tracée. Cependant, pour n'exercer que peu d'influence, l'attente d'un avenir glorieux n'était pas morte; elle dormait déposée dans les saintes Ecritures. Les écrits de la période hasmonéenne le prouvent, témoin la clausule suivante dans un article officiel : « Les juifs ont consenti à ce que Simon soit leur prince et leur chef *jusqu'à ce qu'un vrai prophète ait apparu* » (1 Mach. 14 : 41); clausule qui montre d'abord que les Juifs regardaient leur position comme provisoire, et ensuite que leurs espérances étaient dirigées moins vers un roi que vers un prophète. Le livre de Tobit qui se caractérise par sa conception légale de la vie mo-

rale, ne fait que répéter les espérances des prophètes. (Tob. 13 : 9-18; 14 : 5-7; 16 : 17.) Le livre d'Hénoc donne sur ce point des idées plus indépendantes; une grande partie du livre (Hén. 17-19, 37-71, 106-108) cependant, d'après M. Kuenen, est postérieure à Christ. Dans la partie primitive, l'auteur présente ses idées sous la forme mystérieuse de la littérature apocalyptique. Les guerres sous Jean Hyrcan sont pour lui le présage d'une attaque générale des païens contre Israël; le jugement dernier aura lieu au milieu de la défense vaillante des Juifs; le temple nouveau apparaît; Israël reçoit les hommages des peuples; vient enfin le Messie. Celui-ci est représenté sous la forme d'un taureau blanc, muni de grandes cornes; les animaux et tous les oiseaux l'invoqueront en tout temps. (Hén. 90 : 13-38.) L'auteur ne voulait pas omettre le Messie dans le tableau qu'il trace de l'avenir, mais il ne lui accorde qu'un rôle fort inférieur. Il en est de même des prophéties de la sibylle au premier siècle avant notre ère. (Sib. 3 : 288, 652-60, 702, 766.)

Un grand changement s'opéra depuis la soumission de la Judée aux Romains. Ne pouvant plus espérer d'être délivrés de ce joug par le cours ordinaire des événements, on revenait à l'idée d'un rétablissement tel que les prophètes l'avaient annoncé, tandis que les zélotes croyaient le moment venu d'y coopérer par la force des armes. Le zélotisme cependant ne se mouvait pas sur le terrain littéraire; le peu d'écrits qui datent de cette période, comme « le livre des jubilés » et « l'assomption de Moïse, » sont sortis d'autres cercles. Dans « le psautier de Salomon, » recueil de dix-huit hymnes composés en hébreu, probablement entre 63 et 37 av. C., mais que nous ne possédons qu'en grec, le Messie est mis plus en saillie, on y trouve déjà cette renaissance des espérances messianiques dont témoignent les faits et les écrits d'une date un peu plus récente. Les évangiles nous montrent le peuple aspirant à l'apparition du Messie. (Marc 11 : 10; 10 : 47 et aill.) Le quatrième livre d'Esdras, apocalypse écrite vers la fin du premier siècle de notre ère, fait régner le Messie pendant une période de quatre cents ans. (4 Esdr. 7 : 26, etc.) Peu de temps après (132 apr. J.-C.) *Bar Cochba* fut reconnu comme Messie, même par le célèbre rabbin Akibah. La foi à la venue

du Messie resta la même malgré toutes les déceptions. (Just. Mart. dial. c. Tryph. cap. 49.) On la retrouve dans la traduction araméenne des écrits prophétiques et dans le Talmud. Josèphe même, malgré la peine qu'il se donne pour jeter un voile sur cette partie de la foi juive, ne peut nier que l'attente de l'apparition prochaine du prince promis n'ait été un des principaux aiguillons dans la lutte désespérée. Aucun des hommes qui se mettaient à la tête du peuple, pas même Theudas (Ant. 20 : 5 § 1 ; cp. Act. 5 : 36 où il est nommé à tort le prédécesseur de Judas le Galiléen), ne se donna pour le Messie. Bar Cochba fut le premier qui le fit. Or l'idée qu'on se formait du Messie, quoique vague et peu déterminée, était fort belliqueuse; tout revenait à la délivrance du joug accablant, et l'attente messianique était vive là même où la notion du Messie personnel n'était que très faible. Cette attente explique la lutte acharnée contre Rome. Mais en reconnaissant la grande influence des faits extérieurs qui portaient le peuple juif à la guerre, on ne saurait nier que la cause la plus intime ne s'en trouvât dans la religion juive. La nation qui prenait cette religion au sérieux devait dominer le monde ou être supprimée. Les Juifs, trop faibles pour la domination, devaient succomber. La religion juive cependant poursuivit le cours de son existence. Il y a plus. Trop grande pour rester une *religion nationale*, elle devait devenir la *religion universelle*. Le dernier siècle de l'état juif est le premier de l'ère chrétienne.

Depuis longtemps déjà, un grand nombre de païens avaient été admis dans la religion juive. (Esdr. 56 : 3, 6, 8; 14 : 1.) Jean Hyrcan avait forcé les Edomites de subir la circoncision, et d'entrer ainsi dans la religion juive. (Ant. 13 : 9 § 1.) Aristobule I (106 av. J.-C.) en fit autant à l'égard des habitants de l'Iturée. (Ant. 13 : 11, § 3.) Les Juifs d'ailleurs firent partout de nombreux prosélytes. (Jos. contr. App. 2 : 10; Bell. Jud. 2 : 20 § 2; Act. 13 : 43, 50 ; 16 : 14; 17 : 4; 18 : 7.) La conversion de la famille royale d'Adiabène (Ant. 20 : 2-4), dont le mausolée a été construit près de Jérusalem où il est connu sous le nom de « sépulcre des rois, » en est une preuve évidente. Lors de cette conversion un certain Ananias (partisan d'Hillel) ne croyait pas même la

circoncision indispensable, pourvu que l'on observât le contenu principal de la loi. Un certain Eléasar au contraire (disciple de Shammai) exigeait une entière observation de toutes les ordonnances. Il s'agissait de savoir laquelle de ces deux tendances l'emporterait ; l'avenir du judaïsme en dépendait, car pour devenir la religion universelle, la religion juive devait entièrement renoncer à son caractère national.

Une foule de lignes mènent, d'après M. Kuenen, de l'A. T. et du développement postérieur du judaïsme directement à Jésus de Nazareth. Il y avait partout un besoin de quelque chose de plus élevé que tout ce que les scribes donnaient. On aspirait à l'avénement du royaume de Dieu; l'apparition de Jean Baptiste en est une preuve de plus. La loi même n'ayant pas fait la distinction entre le spirituel et le matériel, le permanent et le temporel, l'universel et le national, le scribe ne pouvait sacrifier ni l'un ni l'autre. Pour délivrer le peuple, il fallait un homme qui eût surmonté le principe légal. Tel fut Jésus. Vivant dans une communion étroite avec le Dieu d'Israël par sa religiosité pure et intime, Jésus se savait l'égal de ceux dont la conception religieuse était déposée dans les saintes Ecritures. Il n'avait donc pas besoin de leur médiation et pouvait délivrer la vérité éternelle de sa forme temporelle qui menaçait de l'étouffer. Il pouvait prêcher la *religion purement spirituelle du cœur*. C'est dans le christianisme que le judaïsme a atteint sa destination. Les juifs de nos jours ne peuvent le nier que pour autant qu'ils considèrent la religion comme une des particularités d'un peuple. Dans ce cas, une religion doit être d'autant plus appréciée qu'elle peut préserver une *nation comme nation;* et le rabbinisme est alors supérieur au christianisme. Le nombre cependant des juifs qui reconnaissent que le rabbinisme n'est pas le résultat définitif du développement religieux d'Israël mais une pétrification de l'esprit juif, s'augmente ; et ils ne peuvent avoir d'empêchement à se joindre à l'église chrétienne, là où elle se dépouille des éléments païens qu'elle a souvent adoptés. L'humanité est plus que la nation juive. L'extension du monothéisme éthique, voilà le but suprême. Ce n'est pas trop payer pour l'atteindre que de sacrifier la nationalité. Si la majorité du peuple avait pu

entrer dans le chemin indiqué par Jésus, peut-être que la guerre à mort eût été évitée; la condamnation de Jésus au contraire était une violente protestation contre l'universalisme, le maintien énergique du principe national et légal. Dès ce moment le sort d'Israël était décidé, sa religion devait causer sa mort.

CHAPITRE XIII

Le judaïsme après la chute de Jérusalem.

Le judaïsme survécut à la chute de Jérusalem. La loi, les synagogues, les scribes prirent entièrement la place du temple, du culte, des prêtres. Les scribes réunis à Jabné (Jamnia), près de la Méditerranée, formèrent sous Johanan ben Zacai un tribunal, considéré bientôt comme le successeur légitime du Sanhédrin. La dignité de *nasi* (patriarche) devint héréditaire dans la famille de Gamaliel II, arrière petit-fils d'Hillel. Les scribes n'étaient pas à même de conjurer l'esprit d'opposition contre la domination étrangère. Sous le règne de Trajan (98-117), les Juifs, alliés aux Parthes, se révoltèrent en Afrique et en Chypre. Sous celui d'Hadrien (117-138), les Juifs de Palestine, conduits par Bar Cochba (Nomb. 24 : 17), en firent autant. Ce fut la tentative d'Hadrien de rebâtir Jérusalem sous le nom d'Aelia et de la consacrer à Jupiter Capitolin, qui donna lieu à cette dernière guerre, entreprise avec un tel enthousiasme, que même quelques-uns des scribes les plus renommés, comme le rabbin Akiba, y prirent part. D'abord victorieux, les Juifs furent entièrement défaits lors de la chute de la forteresse de Béthar; après ce temps les soulèvements, de plus en plus rares, furent facilement réprimés. Parmi les scribes, il y en avait qui, se cramponnant aux idées et aux usages du passé, n'eurent pas le courage d'adapter le judaïsme aux besoins de leur temps. *R. Ismaïl ben Elisha* était le représentant de cette tendance, dont *R. Akiba* fut l'antagoniste. Ne se laissant pas même lier par les règles grammaticales, croyant que tout, même les détails les plus minutieux de la loi, avait une signification particulière, il interprétait la loi d'une manière aussi arbitraire que possible,